

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°147
fév./mars 2022

CHRONO

ÉCOLOGIE

Agir pour une ligne C1 plus performante et intégrée

  www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Analyse des besoins sociaux :
vous avez la parole !

DOSSIER

Des logements sociaux
à Meylan ?

ASSOCIATIONS

Asparun :
c'est reparti !

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h. Port du masque obligatoire.
Fermeture le samedi. Accueil téléphonique
assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h. 04 76 41 59 00
www.meylan.fr

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h,
le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h,
le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les mardis,
jeudis et vendredis ; permanence physique
le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
pris lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

Agence postale communale du Haut-Meylan

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Élu(e) de permanence, 06 11 66 24 68
- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

- Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée
Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
Rachid Saïdi, 06 13 06 11 81
- Béalières : Pascal Gallego, 06 13 06 11 34
- Charlaix - Maupertuis - Haut-Meylan :
Kévin Wouessidjewe, 06 13 06 13 10

Accueil des personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
- Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
- Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
- Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
- Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.

Pour prendre rendez-vous : guichet unique
au 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service pour tous
gère les questions sur l'habitat en mettant
en lien avec des professionnels spécialisés
délivrants des conseils gratuits par téléphone
ou sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (numéro
gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF



Etat civil : de nouveaux horaires

Depuis la mi-janvier, les horaires, hors
vacances scolaires, du service Accueil
et Citoyenneté ont changé pour mieux
s'adapter aux besoins des habitants.
L'accueil-standard est ouvert du lundi
au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30
à 17 h. L'Etat civil et les formalités
administratives (CNI et passeports)
reçoivent les usagers le lundi de 8 h à 17 h
en continu, le mardi de 8 h à 12 h et de
13 h 30 à 17 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h, le jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 19 h, le vendredi de 8 h 30
à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Ces nouveaux
horaires offrent davantage d'amplitude
et de souplesse pour les usagers qui
travaillent grâce à un créneau entre midi
et deux le lundi, une ouverture matinale
dès 8 h le mardi et une fermeture tardive
à 19 h le jeudi. Cette organisation permet
également de proposer plus de créneaux
pour les rendez-vous en lien avec
les demandes de cartes nationales
d'identité et de passeports. Attention,
certaines formalités administratives
nécessitent une prise de rendez-vous
en ligne obligatoire ! www.meylan.fr

Recherche assesseurs et scrutateurs

Vous souhaitez vous investir dans la vie
démocratique de votre commune ?
Devenez assesseur ou scrutateur pour
l'élection présidentielle, qui se déroulera
les 10 et 24 avril. Bénévoles, ces fonctions
consistent pour la première à tenir un
bureau de vote tout au long de la journée,
de 8 h à 19 h, contrôler, faire signer
les listes d'émargement et apposer
les timbres portant la date du scrutin
sur les cartes électorales. Au nombre
de deux minimum par bureau, ils ne sont
pas toujours présents en même temps
et se relaient, notamment durant la pause
déjeuner. Présent à la fermeture du bureau
de vote, à partir de 18 h, le scrutateur
est chargé du dépouillement, sous la
surveillance des membres du bureau.
A noter : pour être assesseur ou scrutateur,
vous devez être électeur français.
Contact : 04 76 41 59 02
ou affaires-generales@meylan.fr.

La collecte des encombrants a évolué

Grenoble Alpes Métropole a harmonisé
et généralisé le dispositif de collecte
des encombrants des particuliers sur son
territoire. Ce service gratuit a été pensé
notamment pour les habitants à mobilité
réduite et favoriser le réemploi et
le recyclage des objets et, in fine,
la réduction des déchets. Opérationnel
depuis le 1^{er} février, il s'effectue sur
rendez-vous. Les habitants peuvent
y recourir gratuitement jusqu'à deux fois
par an et par foyer.
Plus d'infos : grenoblealpesmetropole.fr
0 800 500 027.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendu
et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : mardi 12 avril, à partir
de 18 h. L'heure citoyenne, qui débute
à 19 h 30, sera consacrée à l'éducation
à l'environnement.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police,
de voirie, ordres du jour et compte-rendus des
conseils municipaux à l'entrée de la mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les dates des
événements. Pas encore abonnés ?
Rendez-vous sur la page d'accueil
de meylan.fr.

Vos pages Facebook

Devenez fan de la page Ville de Meylan
et de celles de la bibliothèque,
du CINE et de la Maison de la musique
pour rester informés.

Pour page Instagram

Pour découvrir Meylan sous son meilleur
profil : www.instagram.com/villedemeylan/

YouTube Ville de Meylan, votre chaîne d'information

Abonnez-vous à la chaîne YouTube
de la Ville et participez aux chats,
réagissez aux vidéos présentées.

Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez
un exemplaire supplémentaire ?
Vous pouvez vous le procurer dans
les équipements communaux, à l'Hôtel
de ville, dans plusieurs boulangeries.
Disponible en téléchargement
et en version sonore sur meylan.fr.
Prochaine parution : mi-avril 2022.

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

- Déchets – Ressourcerie : 0 800 50 00 27
- Demandes médicales : 0810 15 33 33
- Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96
- Objets trouvés : 04 76 41 59 29
- Police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18
- Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
- Urgences médicales 24h/24 : 15
- Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Analyse des Besoins Sociaux : vous avez la parole !

08 Dossier

Des logements sociaux à Meylan ?

12 Ecologie

Mobilité : agir pour une ligne C1 plus performante et intégrée

13 Solidarité

Inclusivité : du foot pour tous !

14 Démocratie

CMEJ : une nouvelle instance participative

15/16 Métropole

Polarité Nord-Est : cinq communes, une ambition

16 EXPRESSION POLITIQUE

17 MEYLAN BIEN VIVRE

17 Entreprises

Initiative Blue Ortho affine le geste des chirurgiens

18/19/20 Quartiers

Commerces Tout nouveau pour le nouveau-né

Lavez plus propre avec Bulle d'O !

Associations Asparun : c'est reparti !

Portrait Romain Heinrich : un Meylanais aux JO !

Notre histoire Une fête ancestrale : la Saint Valentin

21 MEYLAN ENSEMBLE

21 Sport/Culture

Culture : Le printemps des pensées : « Vous avez dit fraternité(s) ? »

Sport : Eurosabre : un retour réussi

22/24 Agenda

ÉDITO



La période actuelle, à quelques semaines des élections présidentielles, est propice aux débats politiques. L'occasion de se questionner collectivement sur les enjeux de solidarité nationale et internationale, de préservation de l'environnement et de lutte contre le changement climatique, de production et de répartition des richesses, et bien sûr de démocratie.

Je vous encourage à prendre toute votre place dans cette actualité et à vous forger votre opinion. A vous inscrire sur les listes électorales, si ce n'est pas déjà fait. A faire vivre la démocratie en vous engageant peut-être en tant qu'assesseurs ou scrutateurs pour les jours de scrutin. A voter. Je serai d'ailleurs particulièrement heureux de remettre le 5 mars leurs cartes d'électeurs à nos jeunes Meylanaïses et Meylanais qui viennent de fêter leurs 18 ans et à celles et ceux qui viennent d'obtenir la nationalité française et vont pouvoir exercer leur droit de vote pour la première fois.

Ne minimisons pas la portée de ce droit, si chèrement acquis, ni d'ailleurs d'aucun des droits offerts par la République et qui pourraient si facilement être remis en cause. J'en ai fait l'expérience : attaqué par un groupe religieux traditionaliste pour une opinion, des idées, exprimées dans cet édito, j'ai dû porter les couleurs de la République et défendre ses valeurs au tribunal. Drôle d'expérience pour un élu. J'en profite pour remercier ici très sincèrement toutes celles et tous ceux qui m'ont manifesté leur soutien et qui se sont exprimés pour défendre la liberté d'expression, la liberté d'opinion, les droits de l'homme.

Vous pouvez compter sur vos élus pour continuer à défendre ces droits inaliénables, pour continuer à défendre ces valeurs qui nous permettent de faire société, pour continuer à travailler pour un service public de qualité. A l'heure où certains candidats présidentiels poursuivent une logique comptable et alignent les propositions de suppressions de postes de fonctionnaires alors même que la crise sanitaire a révélé le caractère indispensable de nombreux services publics, nous souhaitons quant à nous souligner le professionnalisme des agents municipaux à l'œuvre dans notre commune. Vous avez l'occasion d'admirer l'art qu'ils développent dans l'entretien de nos espaces verts, vos enfants profitent de leurs compétences matin, midi et soir dans les crèches ou les accueils périscolaires, ils vous permettent de pratiquer de la musique, des activités sportives, répondent à vos questions administratives... Nous faisons donc le choix budgétaire de valoriser le travail des hommes et des femmes à votre service au quotidien, c'est un gros dossier d'actualité pour notre équipe municipale.

Belle fin d'hiver à toutes et tous !

Votre maire,
Philippe Cardin

#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

*La neige a été discrète cet hiver !
Quelle chance que la photographe @celine_bellette
ait pu immortaliser des petites Meylanaïses
et des petits Meylanais en train de s'amuser au milieu
des flocons dans le parc du Clos des Capucins !*

Au secours des moineaux domestiques

*En partenariat avec la LPO, neuf nichoirs, réalisés
dans le cadre d'un chantier participatif du Cine,
ont été installés sur le bâtiment des Archives
municipales. Rendez-vous le 7 mai
pour participer à un second atelier d'observation.*

Sculptures vivantes !

*Etes-vous récemment allés au parc du Bachais ?
Notre équipier Espaces Verts, Jules, y a réalisé
des sculptures en bois à partir des troncs d'arbres
centenaires coupés pour raison de maladie ou de
dangerosité. Une belle idée qui permet
de faire de l'art avec des matériaux de récup,
tout en rendant un bel hommage
à ces arbres emblématiques.*





4



5



6

4
Un beau voyage musical !

C'est devant une salle comble que le trio musical dessiné Le voyage de Rézé a fait dialoguer les cultures le 4 février dernier à la Maison de la musique.

5
Très belle année !

Une célébration de la nouvelle année placée sous le signe du rire et du rêve pour les seniors qui étaient invités, le 29 janvier dernier par la Ville et le CCAS, à assister au spectacle « Et... action ! » par la Cie Acrobate Circus.

6
C1 : sa circulation facilitée

Aux heures de pointe du soir, entre 17 h et 20 h (hors week-end), un nouveau feu tricolore, situé sur la branche sud du rond-point de Didcot, entre en fonctionnement. Installé par le SMMAG, il a pour but de faciliter l'entrée et la traversée du rond-point par le bus C1 en fluidifiant la circulation.



1 3 Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Meylan s'est engagé dans une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). C'est l'opportunité d'évaluer l'offre de services existante, afin de la faire évoluer en l'adaptant aux besoins et attentes de toutes et tous.

3 Chaque habitante et habitant peut participer jusqu'au 9 mars à l'enquête, lancée en décembre dernier, en répondant en ligne sur meylan.fr ou sur la plateforme citoyenne jeparticipe.meylan.fr. Une version papier est disponible aux accueils de l'Hôtel de ville et du CCAS.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Vous avez la parole !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Meylan a entamé, depuis le mois de décembre 2021, une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux.

Cette Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est, tout d'abord, une obligation réglementaire. Instaurée par un décret datant de 2016, elle doit intervenir au cours de l'année civile suivant le renouvellement des conseils municipaux. Mais elle constitue surtout l'opportunité, pour le CCAS et la collectivité, d'établir un diagnostic de son territoire, en évaluant l'offre de services existante, dans la perspective de faire évoluer ses services et prestations.

Ce recensement des besoins et attentes se fait auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. En premier lieu, les habitantes et habitants de la commune, mais aussi les partenaires publics ou privés qui participent à la mise en œuvre des actions de développement social.

Grâce à cette démarche d'envergure menée auprès de cibles variées, l'ABS constituera un outil précieux d'aide à la décision en matière d'élaboration et de coordination des politiques sociales.

Comment y participer ?

Pour permettre aux habitantes et habitants de participer à cette ambitieuse enquête, le CCAS a mis en place un questionnaire composé d'une quarantaine de courtes questions.

Quelques minutes suffisent pour y répondre, et les thématiques qui y sont abordées sont diverses : la démographie, la vie locale et associative, la famille et la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, les seniors, le logement et l'énergie, l'emploi, les revenus et la précarité, la santé et le handicap.

Ce questionnaire est disponible aux formats papier et numérique. Les Meylanaïses et Meylanaïses qui souhaitent répondre en ligne le trouveront sur le site de la ville, meylan.fr, ou bien sur la plateforme citoyenne, jeparticipe.meylan.fr.

Celles et ceux qui préfèrent la version papier peuvent la récupérer et la déposer aux accueils de l'Hôtel de ville et du CCAS.



INTERVIEW
CHRISTEL REFOUR

Adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités
Vice-présidente du CCAS de Meylan

En tant que vice-présidente du CCAS, qu'attendez-vous de cette démarche d'ABS - Analyse des besoins sociaux ?

Les dernières données sociodémographiques datent de 2014. La sociologie de Meylan a beaucoup changé depuis. L'ABS va nous permettre d'avoir une photo précise des besoins des usagers meylanais et d'analyser leur évolution. Une première phase d'enquêtes et d'entretiens a déjà été menée auprès des acteurs clefs de la ville. Depuis la mi-décembre, un questionnaire très complet est soumis aux Meylanaises et Meylanais. Afin de récolter les données les plus fines possibles, il est crucial que toutes et tous se mobilisent pour y répondre, jeunes et moins jeunes.

Comment envisagez-vous d'utiliser ce diagnostic pour que l'action du CCAS soit au plus proche des attentes des Meylanaises et des Meylanais ?

Connaître le diagnostic de l'ABS va nous permettre de confirmer ou de réorienter nos politiques. Nous allons donc pouvoir vérifier que l'aide et le soutien apportés par le CCAS vont bien en direction des publics fragilisés de la commune, trop souvent méconnus dans les villes. L'ABS va aussi nous permettre de répondre aux questionnements que se pose chaque jour le CCAS : comment rendre notre institution et nos actions plus visibles ? Comment faire pour que nos propositions d'aide parviennent aux personnes précarisées ou fragiles ? Comment devenir un lieu plus ouvert et plus accueillant ? Les données de l'ABS vont peut-être mettre à mal certaines idées reçues, mais malgré cela, elles seront le fil d'Ariane tout au long de notre mandat.

Les agents d'accueil du CCAS ont même été formés pour pouvoir accompagner les personnes qui en feraient la demande.

La récolte des réponses est prévue jusqu'au 9 mars prochain.

Les autres acteurs publics, privés et associatifs contribuant à la mise en œuvre des actions de développement social à Meylan sont également associés.

Et après, que se passe-t-il ?

Une fois l'enquête clôturée, viendront ensuite les étapes d'analyse et de synthèse des données collectées, afin de faire ressortir les grands enjeux du territoire.

Avec une meilleure connaissance et compréhension des besoins existants ou à venir, le CCAS et la Ville pourront établir un plan d'action sociale pertinent sur le territoire de la commune.

Une présentation des résultats de la démarche d'ABS sera effectuée lors d'un prochain conseil municipal, au cours d'une Heure citoyenne qui lui sera entièrement consacrée.

Elle sera également consultable en ligne dès les jours suivants.

Anaïs Leon-Serrano

EN BREF

Création d'une Maison de santé pluriprofessionnelle : le projet est lancé



Le 26 janvier dernier, l'équipe municipale organisait une première réunion d'information. Elle a ainsi pu échanger avec les médecins généralistes de la ville, des pharmaciens, une biologiste médicale de laboratoire et des professionnels paramédicaux, infirmiers et kinésithérapeutes, sur la création d'une Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de soins de premiers recours à Meylan.

Dix-sept praticiens étaient ainsi présents et intéressés par cette rencontre en présence du maire, Philippe Cardin, de l'adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités, Christel Refour, du docteur Muller, missionné par le maire sur ce sujet.

Une deuxième réunion se déroulera mercredi 23 mars à 20 h, en présence d'experts professionnels, coordinateurs de MSP mono-site, multi-sites et à l'échelle du département.

Professionnels de santé et paramédicaux de soins de premiers recours, vous pouvez vous inscrire pour cette réunion auprès de :

**odile.senneret-jacquet@meylan.fr
04 76 41 59 48.**

Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr



© Groupe-6 architectes

Des logements sociaux à Meylan ?

Oui, maîtrisés et raisonnés pour garantir une expression de solidarité, respecter la loi et mettre fin à l'amende de 370 000 € payée chaque année. La Ville s'engage au travers d'un Contrat de mixité sociale signé avec l'Etat à réaliser des logements en préservant son cadre de vie. Explications.

La loi SRU-Solidarité et renouvellement urbain, votée en 2000, détermine un objectif de 25 % de logements sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants, objectif devant être atteint à l'horizon 2025.

Avec un taux bien inférieur et n'ayant pas rempli ses objectifs de production de logements sociaux lors des mandatures précédentes, **la Ville a été placée en situation de carence** par le Préfet en décembre 2020, entraînant principalement une augmentation de l'amende payée à l'Etat chaque année (370 000 € en 2021), mais également la perte du droit de préemption et du droit d'attribution de certains logements sociaux. **En cas de carence prolongée, un maire peut perdre le droit de délivrance des permis de construire !**

Un Contrat de mixité sociale pour agir

Afin de remédier rapidement à la situation, l'équipe municipale a souhaité marquer clairement sa volonté de se conformer à ses obligations en formalisant ses engagements pour rattraper son déficit de logements sociaux et les moyens mobilisés pour y arriver. Cette démarche attestant de la bonne foi des nouveaux élus à respecter la loi a conduit le Préfet à **revoir à la baisse la majoration de l'amende** prévue pour les communes carencées.

Un Contrat de mixité sociale a été conclu avec l'Etat, la Métropole et l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL), et adopté par délibération du Conseil municipal en date du 22 novembre dernier.

Il contient des engagements fonciers, financiers, des engagements en matière d'urbanisme réglementaire, en matière de logements et d'attribution de logements sociaux. Ces dispositifs, qui porteront sur les périodes de 2020-2022, puis 2023-2025, visent à sortir de la carence et agir pour plus de mixité sociale.

Le contrat prévoit l'objectif de production de 389 logements dits SRU entre 2020 et 2022, répartis entre 340 Logements Locatifs Sociaux et 49 Baux Réels Solidaires, soit la moitié des logements sociaux manquants au 1^{er} janvier 2019. Plus globalement, ce sont environ 975 logements dont la construction sera lancée d'ici fin 2022, parmi lesquels une grande partie avait été actée lors du mandat précédent.

La période 2023-2025 concernera les opérations des sites de l'ex-faculté de pharmacie, du sud de l'avenue du Granier ou encore les évolutions des emplacements réservés de mixité sociale inscrits au PLUi. Ces réalisations potentielles devraient permettre à la commune d'atteindre un taux de logements sociaux de 21,5 %.

Une démarche fondée sur deux axes

Pour atteindre les objectifs du contrat, un changement de typologie sur certains emplacements réservés de mixité sociale est prévu dans la prochaine modification du Plan local d'urbanisme intercommunal. Ceci, afin d'augmenter le taux de logements SRU dans les opérations assez importantes pour le permettre.

L'équipe municipale a également choisi de développer tous les types de logements SRU, en particulier l'accession sociale à la propriété via le mécanisme de Bail Réel Solidaire (BRS), mais également de futures résidences étudiantes. Au sein du programme PLM par exemple, les négociations entre la Ville et le promoteur ont permis de convertir 25 logements d'accession privée en accession sociale.

Patricia Gastineau



INTERVIEW

ANTOINE JAMMES

Maire-adjoint délégué
à l'urbanisme et aux mobilités

Quelles sont les prévisions de logements sociaux dans le Contrat de mixité sociale et que se passerait-il si la commune ne s'y conformait pas ?

La construction de 389 logements dits SRU nous permettra de passer d'un taux de logements SRU de 16,7 % actuellement à 19,1 % au 1^{er} janvier 2023. Ces engagements ont conduit le Préfet à réduire notre amende, une économie non négligeable de plus de 700 000 € sur 3 ans pour le budget communal. Si nous ne nous y conformions pas, notre amende serait ré-augmentée. Ces engagements nous permettront également de sortir des contraintes imposées par la procédure de carence qui nous rend par exemple non éligibles à plusieurs millions d'euros du Plan de Relance. Au-delà de l'aspect financier, nous avons la volonté d'appliquer la loi, car elle constitue un outil de solidarité et de réduction des inégalités.

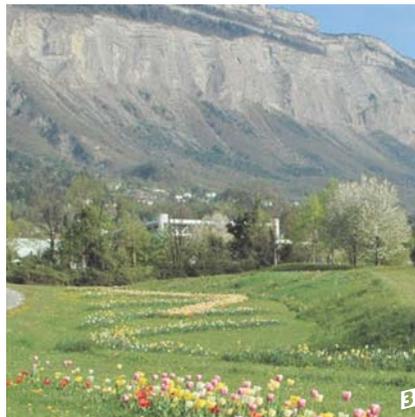
En quoi votre stratégie est-elle novatrice ?

Construire moins que la carence nous y obligeait jusqu'à maintenant grâce au Baux Réels Solidaires (BRS). Nous avons ainsi fait le choix de développer l'offre de logements en accession sociale via le système de BRS, qui permet de dissocier le foncier du bâtiment et de rendre plus abordable l'accession à la propriété. C'est une priorité pour nous d'offrir à une partie de la population qualifiée de classe moyenne - les professeurs, infirmiers, techniciens par exemple - la possibilité d'acheter un appartement à Meylan. Ce dispositif est également comptabilisé SRU et s'ajoute au taux de logement social minimum dans chaque opération d'aménagement. Il permet donc d'accélérer le rattrapage de notre déficit en logements SRU.

Comment préserver la notion de « ville-parc » avec ces constructions supplémentaires ?

Nous avons la volonté de contrôler l'urbanisme, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, afin de concilier ce besoin de construction et celui de préservation de la qualité de vie. Nous négocions avec les promoteurs et n'hésiterons pas à refuser un permis de construire ne s'inscrivant pas dans cette démarche, comme nous l'avons déjà démontré. La préservation de notre « ville-parc » et son développement nous amènent à étendre les trames vertes et bleues, mettre en réseau les nouvelles constructions avec des pistes piétonnes et cyclables végétalisées et lutter contre les îlots de chaleur. Nous ferons de Meylan une « ville-parc » de référence au sein de la métropole, en concertation avec les habitants et notamment la Commission Extra-Municipale, qui se fait l'écho des attentes de la population.

.../...



1
Le programme privé « PLM », après les négociations avec la commune, proposera 503 logements, dont 25 en accession sociale à la propriété, 182 en locatif social et 1 résidence inclusive, sur un espace paysager de 48 000 m².

2
Le dispositif BRS-Bail réel solidaire- rend accessibles des logements en accession à la classe moyenne qui n'est pas prioritaire dans l'attribution des logements locatifs sociaux et pour qui les prix du privé sont inabordables.

3
Un logement en accession privée converti en accession sociale évite la construction de 10 logements supplémentaires pour atteindre l'objectif de la loi SRU. Une stratégie de sobriété en termes d'occupation des sols qui préserve les espaces verts et naturels.

Au 1^{er} janvier 2019



16,7 % logements SRU

**Sans modifier
la trajectoire et
les règles du PLUi**

**Nouvelle
stratégie**



**35 %
de logements SRU
avec les nouvelles
opérations**

**35 %
de logements SRU
+ 10% de BRS
par opération**



**+
7 000
logements
nécessaires pour
rattraper le déficit**



**+
2 500 à 3 000
logements
nécessaires pour
rattraper le déficit**

Le point sur la loi SRU

La loi Solidarité et renouvellement urbain votée en 2000 (loi SRU) oblige les communes de plus de 3 500 habitants à atteindre 25 % de logements sociaux à l'horizon 2025. Une commune est déclarée carencée par arrêté préfectoral quand elle n'atteint pas 80 % des objectifs de production de logements sociaux définis pour une période de 3 ans. 1 100 communes françaises sont déficitaires, environ 300 sont carencées et donc fortement sanctionnées. La loi 3DS votée début 2022 confirme l'objectif de 25 % et propose que le délai d'application soit négocié entre le préfet et la commune à travers le Contrat de mixité sociale, ce qui sera le cas de Meylan.

Qui peut bénéficier d'un logement social ?

Plus de 70 % des ménages français ont des revenus leur permettant de demander à bénéficier d'un logement social ! Différents types de logements sociaux sont mobilisables pour obtenir le quota fixé par la loi : Logements locatifs sociaux (LLS), Accession sociale à la propriété, résidences étudiantes...

LE BRS, c'est quoi ?

**ÉLIGIBILITÉ
BRS**
Bail Réel Solidaire



≤ 5 065 € /MOIS

Le Bail réel solidaire (BRS) est un dispositif d'accession à la propriété qui permet de réduire le coût d'acquisition d'un appartement. Si la propriété du logement reste à l'acquéreur, le foncier est quant à lui la propriété d'un Organisme foncier solidaire (OFS) qui le loue à un prix modique à un ménage éligible. Pour le projet

PLM (Paul-Louis Merlin, ancien site Schneider) par exemple, un appartement privé vendu entre 4 500 et 4 800 € le m² s'élève en BRS à seulement 3 000 € le m² environ.

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes.

Le Falc est pour ceux qui ont des difficultés de lecture et de compréhension.

Exemple : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

En avril, les Français seront appelés à voter



L'élection présidentielle se déroulera en deux votes, le premier, dimanche 10 avril, et le deuxième, dimanche 24 avril.

Pour voter, les habitants, qui ont changé de quartier dans la ville, doivent faire enregistrer leur nouvelle adresse, les nouveaux habitants doivent s'inscrire sur les listes électorales :



- sur le site Internet service-public.fr avant le 3 mars,



- à la mairie, en apportant un justificatif d'identité et de domicile à leurs noms et prénoms avant le 5 mars.



Une personne absente les jours de l'élection peut voter par procuration : elle choisit une personne qui votera à sa place.

La procuration peut être pré-remplie sur Internet

- <https://mairie.maprocuration.gouv.fr> -, puis validée à la gendarmerie ou effectuée directement à la gendarmerie.

A noter : les bureaux de vote à Mi-Plaine (n° 4, 5, 6, 7 et 8) sont transférés au gymnase des Aiguinards rue Le Poulet (derrière l'école).

MOBILITÉ

Agir pour une ligne C1 plus performante et intégrée

Le projet de transformation de la ligne de bus C1 en C1+, afin d'améliorer les déplacements entre Grenoble et Montbonnot Saint-Martin en passant par Meylan, se poursuit. Une concertation va être lancée dès le mois de mars, afin d'informer et recueillir les attentes et propositions des usagers.

La ligne Chrono 1 (C1) relie la cité Jean Macé (la Presqu'île) à Grenoble au Grésivaudan (pôle d'échange multimodal de Montbonnot Saint-Martin), en passant par Meylan et innovée. Elle constitue l'un des axes structurants du réseau de transport en commun de la métropole. Elle assure également un important rôle d'interconnexion entre les lignes de tramway A, B et C, les bus C3 et C4 et est connectée à de nombreuses lignes Proximo.

Figurant parmi les lignes les plus fréquentées du réseau, elle est souvent saturée aux heures de pointe et prise dans la congestion automobile en plusieurs points de son tracé. La reconfiguration des boulevards Edouard Rey, Agutte-Sembat et du Maréchal Lyautey à Grenoble ont déjà permis d'améliorer la fiabilité des temps de trajet. Mais il est nécessaire de poursuivre ces aménagements, afin de rendre la C1 encore plus performante et attractive.

Car l'enjeu est bien d'offrir une véritable alternative à l'usage individuel de la voiture entre Grenoble, le Nord-Est de la métropole et le Grésivaudan. Ce qui se traduit par plusieurs objectifs à atteindre : se déplacer plus rapidement, plus confortablement, avec des horaires plus réguliers, une fréquence plus importante et combiner facilement tous les modes de déplacements.

L'équipe municipale, qui compte parmi ses priorités les mobilités douces en faveur de la transition écologique, est très attentive à l'avancée de ce projet mené par le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) et veille tout particulièrement à sa bonne intégration sur le territoire de la commune.

Informez-vous et apportez vos contributions !

Une nouvelle phase sera lancée au mois de mars avec la concertation, organisée par le SMMAG du 9 mars au 13 avril prochains. Il s'agira de recueillir les avis et propositions des habitants et des usagers sur les aménagements proposés à Meylan et Montbonnot Saint-Martin, afin d'améliorer les performances et l'attractivité de la ligne : sa fréquence, ses temps de parcours, sa fiabilité, mais également d'optimiser les différents accès aux arrêts à pied et à vélo, en termes de confort et de sécurité.



→ Du 9 mars au 13 avril, participez à la concertation organisée par le SMMAG dans le cadre de l'amélioration de la performance et de l'attractivité de la ligne de bus C1.

Afin que toutes et tous, habitants des communes et usagers de la ligne qui viennent travailler à innovée par exemple, puissent facilement apporter leurs contributions, deux réunions publiques seront organisées : le 23 mars à 18 h 30, salle du conseil municipal et le 29 mars à 12 h 30 au siège d'innovée. Le dossier de concertation sera accessible en ligne sur meylan.fr et en mairie, aux heures et jours d'ouverture. Il permettra à chacune et chacun de prendre connaissance des raisons et enjeux du projet. Il présentera également en détail le matériel roulant, ainsi que les évolutions envisagées et les projets structurants à l'étude.

A Meylan, ils concerneront la création d'une nouvelle voie au niveau du gymnase du Charlaix pour permettre le réajustement du parcours et la suppression du double terminus Maupertuis / Montbonnot, l'aménagement de voies de bus ou encore la reprise de carrefours.

Parallèlement, l'équipe municipale a demandé à la Commission extra-municipale de travailler sur ce sujet. Le fruit de sa réflexion et son avis viendront alimenter la réflexion.

 Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr

Votre élu



Antoine Jammes,
maire-adjoint délégué
à l'urbanisme et aux mobilités

INCLUSIVITÉ

Du foot pour tous !

Pratiquer le foot à Meylan, même pour les personnes en situation de handicap, c'est désormais possible, grâce à un partenariat entre la Ville et une association dynamique et engagée.

Depuis la mi-janvier, un créneau de football ouvert aux personnes en situation de handicap, comme aux valides, est proposé gratuitement tous les mercredis, de 16 h 30 à 18 h, au stade de rugby du Lycée du Grésivaudan de Meylan. À l'origine de ce projet, l'engagement de deux frères et la volonté de la Ville d'être la plus inclusive possible. Robin et Marc Lamothe, frères jumeaux âgés de 34 ans, ont créé il y a quatre ans l'association Handi Garde. « Nous organisons des activités sportives, notamment en montagne - ski, randonnée, raquettes, etc. - pour des personnes porteuses de tous types de handicap : autisme, Parkinson, Alzheimer, des jeunes en fauteuil roulant... Nous accueillons et encadrons les enfants, dès l'âge de quatre ans, et les adultes, sans limite d'âge. »

Grâce au soutien de la Ville, qui met gracieusement à disposition le terrain de rugby du LGM pour cette activité, Handi Garde attire déjà quinze joueurs sur ce créneau handifoot. « Le groupe est constitué de six joueurs de l'Arche (NDLR : un centre d'accueil de jeunes porteurs d'un handicap intellectuel léger, situé à Meylan), mais aussi de joueurs du centre pour autistes de Saint-Egrève. Sans oublier les quatre joueurs valides. Nous tenons beaucoup à cette mixité. Nous adaptons les exercices aux facultés de chacun, nos séances ressemblent ainsi à un entraînement assez classique de foot, avec de l'endurance, des exercices techniques avec des plots, des tirs aux buts, etc. », détaille Robin Lamothe. Ces séances se veulent ouvertes : toute personne souhaitant participer à l'une d'elles peut se rendre directement au stade, la seule condition étant d'être âgé d'au moins 14 ans.

Jouer avec les valides

L'intégration par l'inclusion est chère au co-fondateur d'Handi Garde, titulaire d'un diplôme d'Etat AES (Accompagnant Éducatif et Social), qui travaille avec son frère dans le secteur du handicap depuis maintenant dix ans. « Pour la saison prochaine, 2022-2023, nous aimerions participer à un championnat vétérans ordinaire de foot avec une équipe mixte, constituée à 50 % de valides et 50 % de personnes porteuses de handicap, sachant qu'il n'y aurait pas d'âge minimum ou maximum pour l'intégrer. Une équipe de ce type existe en Corse. Nous allons demander une dérogation au District de Football de l'Isère. » Ce championnat vétérans se joue sur un demi-terrain, à huit contre huit.



→ Personnes porteuses d'un handicap et valides, encadrées par l'association Handi garde, se retrouvent le mercredi à Meylan pour s'adonner à leur passion, le foot.

Parmi les joueurs figurerait un ambassadeur de choix : Jonathan Tinhan. Ancien attaquant du GF 38, sacré champion de France en 2012 avec Montpellier, il a d'ailleurs déjà participé à quelques séances encadrées par Handi Garde.

Si son siège se trouve à Saint-Martin-d'Uriage et qu'elle rayonne sur toute l'agglomération grenobloise, Handi Garde est particulièrement active à Meylan. « La Ville alloue également gratuitement des créneaux de natation à la piscine des Buclos, depuis le mois de novembre. Et l'association sera mise à l'honneur lors de la prochaine édition de l'Asparun, le 13 mars, puisque les dons récoltés lui seront reversés, comme cela a été le cas l'an dernier », précise Ilyès Pourret, conseiller municipal délégué au sport. Les frères Lamothe aimeraient aussi mettre en place, à partir de la rentrée 2022 à Meylan, une activité cécifoot pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Martin Léger

Plus d'informations : 07 83 28 07 56 - handigarde38@gmail.com
[facebook.com/handigarde38](https://www.facebook.com/handigarde38)

Vos élus



Céline Becker,
maire-adjointe déléguée
à la culture et à l'accessibilité



Ilyès Pourret,
conseiller municipal délégué
au sport

CMEJ

Une nouvelle instance participative

Installé le 10 décembre, le Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) s'est mis au travail.



→ Le 10 décembre, jour d'installation du CMEJ-Conseil municipal des enfants et des jeunes, le maire, Philippe Cardin, a remis aux jeunes élus leur écharpe tricolore.

Les élections se sont déroulées du 29 novembre au 7 décembre dans les écoles et collèges. 36 sièges étaient à pourvoir au sein du CMEJ, par des candidats venant des écoles élémentaires et des collèges de la ville, du CE2 à la 4^e. La campagne électorale et les élections organisées par le service Enfance et jeunesse de la Ville, en partenariat avec les directeurs d'établissement et les équipes enseignantes et périscolaires, ont fortement mobilisé les jeunes Meylanaïses et Meylanaïses : 74 enfants se sont regroupés en 37 binômes paritaires dans les écoles, et 7 jeunes se sont portés candidats dans les collèges, le taux de participation a été de plus de 97 % dans les écoles, près de 60 % au collège des Buclos et près de 33 % au collège Lionel Terray. Les résultats ont été proclamés le 10 décembre par le maire, Philippe Cardin, qui a remis aux 17 élus, âgés de 8 à 12 ans, leur écharpe tricolore et la charte du CMEJ. Un moment important pour les enfants et les jeunes, qui s'engagent dans un mandat de deux ans, et pour la Ville qui a ainsi organisé l'installation du premier CMEJ. De 1998 à 2020, Meylan disposait en effet d'un Conseil municipal des enfants, réservé aux écoliers en élémentaire. Les élus Stéphane Maire, maire-adjoint délégué à la Jeunesse, et Henri Biron, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, ont souhaité élargir le dispositif aux collégiens, afin de donner à eux aussi la possibilité de s'impliquer dans la vie de la cité. Après une journée de formation le 8 janvier, les jeunes élus se sont mis au travail au sein de deux commissions : « Enfance » qui regroupe les élus des écoles élémentaires et réalise des projets à l'échelle des écoles, « Jeunesse » qui regroupe les élus des collèges et met en place des projets à l'échelle de la ville. Afin de garantir leurs droits et veiller au respect de la charte, un comité d'éthique les accompagne dans leurs actions. Découverte du fonctionnement de la commune, apprentissage de la réalisation d'un projet, de la présentation d'une idée, échanges avec les élus..., le CMEJ se veut un espace de parole et d'expérimentation de la démocratie.



Retrouvez dans les rubriques Actualité et Vie municipale/ Instances citoyennes de meylan.fr plus d'informations.

POLARITÉ NORD-EST

Cinq communes, une ambition

Avec le transfert de compétences en matière d'aménagement à Grenoble-Alpes Métropole en 2015, est née la volonté de créer des « polarités » au sein de ce vaste territoire.



➔ Premier projet de la polarité Nord-Est, la création d'un grand parc urbain s'étendant du parc Paul-Mistral jusqu'aux portes du Grésivaudan.

Afin de promouvoir un développement équilibré et polycentrique répondant aux besoins de tous les habitants et usagers du territoire, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) affirme une armature urbaine constituée notamment de diverses centralités ou polarités.

Les polarités ont pour but de fédérer plusieurs communes voisines ayant chacune des projets propres.

En permettant aux communes de se coordonner, la Métropole développe la cohérence d'ensemble et l'attractivité sur ces pôles en matière de mobilité, d'emplois, de développement...

En complément des centralités historiques de Grenoble et Vizille, trois grands projets urbains sont identifiés dans le PLUi. Il s'agit de la Centralité Sud, baptisée désormais « Grandalpe », sur les communes de Grenoble, Echirolles et Eybens ; la polarité Nord-Ouest, maintenant appelée « Portes du Vercors », principalement sur les communes de Fontaine et Sassenage ; et la polarité Nord-Est, formée par Meylan, La Tronche, Gières, Grenoble et Saint-Martin-d'Hères.

Tout est parti de la volonté commune de relier ces villes par un grand parc urbain. Celui-ci s'étendrait du parc Paul-Mistral jusqu'aux portes du Grésivaudan, et engloberait

les berges de l'Isère de l'Espace Naturel Sensible de La Taillat, ainsi que la ferme métropolitaine. Cette zone naturelle de 500 hectares, préservée du fait du risque d'inondation, deviendrait la force naturelle et environnementale du territoire. Rapidement, les acteurs essentiels de ce territoire que sont l'Université Grenoble-Alpes (UGA), le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et Inovalée, qui constituent le « triangle d'or », ont rejoint la dynamique de ces cinq communes guidées par le concept de ville-parc, si cher à Meylan.

Ainsi que le rappelle le vice-président de Grenoble-Alpes Métropole en charge de la stratégie foncière, de l'urbanisme et du PLUi, Ludovic Bustos, « ce triangle d'or accueille près de 50 000 travailleurs et 42 000 étudiants. Un des enjeux majeurs est donc de permettre à ces publics d'accéder à des logements abordables et adaptés au cadre de vie de chaque commune, tout en facilitant les 400 000 déplacements quotidiens au sein de ce territoire de 2 000 hectares ».

Et le maire, Philippe Cardin, de confirmer « à Meylan, les constructions à venir sur le site PLM ou dans le projet d'éco-quartier de La Serve, qui sera situé sur le terrain de l'ancienne faculté de pharmacie, se feront en respectant le cadre de vie meylanais ».

Mais d'autres enjeux sont également soulevés : l'économie et l'implantation des entreprises, les liens avec le Grésivaudan, la reconstruction d'Athanor, la connexion au réseau de chauffage urbain... entre autres !

Pour cela, de nombreux autres acteurs du territoire, privés et publics, sont associés à cet ambitieux projet de polarité Nord-Est : l'Etat, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG), l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG), l'Etablissement public foncier local (EPFL) du Dauphiné ou bien encore les sociétés membres du Groupement d'innovation territoriale soutenable (GrInnTers).

Le projet de polarité Nord-Est représente un investissement métropolitain de 40 à 60 millions d'euros sur une période de 10 à 15 ans.

Anaïs Leon-Serrano

 Plus d'informations sur grenoblealpesmetropole.fr



- Jeter moins, trier plus, faire face : Grenoble-Alpes Métropole organise un concours, « Fini les erreurs de tri », afin de sensibiliser aux bons comportements et faire gagner deux vélos électriques reconditionnés à neuf (valeur 750 € chacun) et de nombreux autres lots. Pour participer, il suffit de : prendre une photo originale en mettant en scène le « bon geste de tri », publier jusqu'au 7 mars sa photo en mode public avec le #finileserreursdetri et #grenoblealpesmetropole, liker la page Jeter moins, trier plus, faire face ou s'abonner au compte Instagram Grenoble Alpes Métropole, habiter sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole. Les photos récoltant le plus de likes gagneront les lots par ordre d'importance.

- Une convention citoyenne pour le climat : face à l'urgence climatique, Grenoble-Alpes Métropole a lancé une Convention citoyenne pour le climat, afin de mobiliser les habitantes et les habitants de son territoire. 150 personnes, tirées au sort, sont

chargées de faire des propositions pour faire face au dérèglement climatique et répondre à deux questions : comment réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire métropolitain et comment tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050. Ils se réuniront lors de cinq sessions de travail, entre mars et juillet 2022. Ils pourront auditionner des scientifiques, des responsables d'ONG ou d'associations ou encore des élus. Les propositions seront rendues publiques le 17 septembre. Celles qui entrent dans le champ de compétences de la Métropole seront soumises au conseil métropolitain d'ici fin 2022. Certaines pourront être intégrées dans le Plan Climat Air Énergie métropolitain. Les propositions complexes ou suscitant un débat important au sein du conseil métropolitain feront l'objet d'une votation citoyenne en 2023.

Plus d'informations sur www.grenoblealpesmetropole.fr

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AIMeylan



Certains sujets sont peu visibles pour vous toutes et tous et pourtant tout aussi importants pour notre commune. C'est le cas de la **revalorisation des rémunérations des agents municipaux** que nous souhaitons réaliser.

Obligés par la préfecture à mettre en conformité le régime indemnitaire des agents datant de 2017 qui n'est pas légal, nous souhaitons aller au-delà de la simple mise à jour réglementaire correspondant à un surcoût de 12 500 € et mener une réflexion en profondeur tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Notre volonté est de revaloriser le régime indemnitaire des agents, puisque leur traitement de base est contrôlé par l'Etat et n'a que **trop peu évolué ces dernières années face à l'augmentation du coût de la vie.**

Suite au dialogue syndical, nous avons donc proposé une **enveloppe de plus de 200 000 €**, et nous nous sommes engagés à une revalorisation supplémentaire entre 2023 et 2026.

Nous avons hérité de situations personnelles parfois injustes et de primes ne correspondant plus à des responsabilités. Tout ne sera pas réglé en une fois mais, sous réserve de nos échanges finaux à venir, nous avons proposé une revalorisation moyenne de plus de 22 % pour les agents, ce qui représente un effort considérable comparé aux années précédentes (50 000 € en 2017 par l'équipe municipale précédente). Cette réforme remplirait nos objectifs, à savoir :

- **plus de transparence** par l'établissement de groupes de fonctions selon des critères objectifs et partagés ;
- **plus de cohérence globale** des rémunérations au sein de la collectivité ;
- **plus de justice sociale et d'équité** ;
- le respect de la légalité ;
- **et plus d'attractivité** pour attirer les meilleurs agents et continuer à maintenir un service public de qualité à Meylan.

Nous sommes heureux de voir un **dialogue social sain et productif** renaître dans une collectivité qui a trop longtemps été gérée avec des principes clientélistes. Nous souhaitons ainsi reconnaître et valoriser le travail exemplaire des agents municipaux que nous remercions chaleureusement pour leur engagement pour le service public.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



Attention danger : l'avenir de Meylan se joue maintenant !

La proposition de modification numéro 1 du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), comporte certes des avancées que nous avons souhaitées, à savoir une moindre pression foncière sur le quartier déjà très urbanisé de Buclos Grand Pré.

Malheureusement cet incendie à peine éteint, la majorité en allume un autre au Charlaix avec une extrême brutalité et soudaineté, en « préemptant » des propriétés privées pour y construire des logements sociaux « Espaces Réservés Sociaux ». Ainsi, des propriétaires dont le patrimoine est souvent le fruit d'une vie de travail, ne sont plus maîtres du destin de leur foncier ! Ils ne peuvent même plus proposer de projets d'aménagement.

La majorité actuelle telle un bulldozer suit un seul cap : Le plus possible de logements sociaux pour atteindre le quota de 25 % fixé par la loi alors que Meylan est à 16%.

Une telle précipitation pour un rattrapage d'ici 2025 n'est ni soutenable ni nécessaire puisque la loi 3DS récemment votée, repousse l'échéance.

Que pouvez-vous faire ?

Et bien, comme nous, apportez votre contribution à la prochaine enquête publique sur la modification numéro 1 du Plui.

Nous sommes également inquiets quant au projet de modification numéro 2, car Monsieur le Maire a des projets de construction de nombreux logements sociaux dans le haut Meylan. Rappelons que cette « zone de coteaux » aux rues étroites est mal desservie en transports et services publics et présente des risques géologiques en terme de ruissellement.

Soyons pro-actifs pour nous élever contre un urbanisme technocratique.

Défendons le bien-vivre de tous à MEYLAN VILLE NATURE !

INITIATIVE

Blue Ortho affine le geste des chirurgiens

Cette entreprise s'adresse aux chirurgiens orthopédistes : elle conçoit et fabrique des systèmes de chirurgie assistée par ordinateur pour faciliter la pose de prothèses articulaires. Elle est la première à intégrer les bâtiments du nouveau site tertiaire Arteparc, chemin du Vieux-Chêne.



→ Depuis Meylan, chaque mois, des centaines de patients bénéficient de la technologie ExactechGPS de Blue Ortho.

« C'est comme un GPS : on ne conduit pas les instruments du chirurgien mais on les guide », illustre Anthony Boyer, président et cofondateur de Blue Ortho. Créée fin 2008, la société a conçu une solution de planification et de navigation en temps réel qui améliore encore la mise en place des implants et la technique chirurgicale. Une dizaine d'années de R&D ont été nécessaires au déploiement de ce système unique au monde, qui associe imagerie, électronique, optique, informatique, mathématiques et mécanique. « Pour la chirurgie prothétique de l'épaule, notre système s'appuie sur les images scanner préopératoires de l'épaule du patient. Nos spécialistes les traitent pour créer une image 3D qui va permettre au chirurgien de planifier son intervention avant de se rendre au bloc opératoire », résume Anthony Boyer.

Précision inégalée

Des capteurs sont ensuite fixés provisoirement sur les os du patient et les instruments du chirurgien. Pour guider ses gestes, une caméra

installée au-dessus de la table d'opération filme la scène et observe le mouvement des capteurs pour les traduire sur un écran, avec une précision inégalée.

Un palpeur passé à la surface de l'os aide le praticien à collecter un maximum de points d'information utiles à la pleine correspondance entre le modèle 3D et la réalité. « Chaque étape profite du système de guidage en temps réel, permettant notamment au chirurgien de définir la meilleure orientation pour chacune des vis de la prothèse. Bien ancrée et bien positionnée, celle-ci durera plus longtemps. »

Une croissance à l'international

Ingénieur diplômé de l'ENSIMAG et d'un DEA en chirurgie maxillo-faciale, Anthony Boyer s'est passionné tôt pour les enjeux de la santé. Avant de fonder Blue Ortho, il a d'abord intégré l'entreprise tronchoise Praxim, spécialisée dans la chirurgie assistée par ordinateur. Blue Ortho est membre du cluster Medicalps, la filière des startups technologiques du secteur de la santé implantées dans le sillon alpin. Depuis 2015, l'entreprise fait partie du groupe américain Exactech, qui lui offre les moyens nécessaires au développement de nouvelles solutions. Les effectifs de Blue Ortho ont été multipliés par cinq en sept ans et ses systèmes innovants sont diffusés dans le monde entier : États-Unis en tête, ainsi que Japon, Corée, Australie et plusieurs pays européens.

Richard Gonzalez

→ 22, chemin du Vieux-Chêne
blue-ortho.com

EN BREF

Des docs ad hoc !

Gérer des documents, travailler dessus et les partager avec d'autres collaborateurs sans pièce jointe ni copier-coller, c'est possible ! Et c'est grâce à Qinaps, jeune société créée par Laurent Ponthieu et Nilova Pande, hébergée au Tarmac, pépinière métropolitaine d'entreprises située à innovallée. « On a tous fait l'expérience d'un travail en équipe qui entraîne la création de plein de documents différents à partir de l'original et que cette forme de partage est source d'erreurs et de pertes de données », constate Laurent Ponthieu. Qinaps met fin à ces problèmes grâce à une plateforme qui permet aux utilisateurs de travailler sur un seul et même document, tout en concentrant sur des blocs l'ensemble des données générées, afin de les réutiliser éventuellement plus tard. Qinaps, disponible par abonnement sur le Net, s'adresse à un marché international immense, évalué à 13 milliards de dollars par an. La plateforme montre toute sa pertinence pour la rédaction des réponses à des appels d'offres par exemple, mais aussi lors de l'édition de documentations techniques ou encore le regroupement de propositions commerciales. Qinaps, qui fait partie de l'écosystème French Tech in the Alps, a été désignée startup de l'année 2021 par les lecteurs du magazine Présences de la CCI de Grenoble.

Richard Gonzalez

→ qinaps.com

En chiffres

2008
année de création

8 M€
Chiffre d'affaires en 2021

75
personnes

COMMERCES

Tout nouveau pour le nouveau-né



La vie d'une jeune maman ou d'un jeune papa, aussi heureuse soit-elle, n'est pas toujours simple. On court d'une pharmacie, d'un magasin à l'autre pour essayer de trouver les produits et les accessoires dont son enfant a besoin. Une sucette ici, le lait là-bas, une peluche encore ailleurs... Solène Chaboud en a fait l'expérience en tant que jeune maman, et deux fois plutôt qu'une. C'est ce qui lui a donné envie de créer Essentiels Bébé : un même endroit

qui met le meilleur pour bébé à la portée des mamans. Et quel endroit ! L'espace Essentiels Bébé, qu'elle a ouvert en début d'année, est d'abord un magasin qui concentre les marques incontournables, que ce soit en produits alimentaires, de soin ou pour le change, en accessoires d'allaitement ou en aromathérapie, mais aussi quelques vraies pépites méconnues, parfois fabriquées tout près d'ici. De quoi inspirer des listes de naissance originales et assurément qualitatives. Essentiels Bébé, c'est également un lieu où l'on vient s'informer pour sa maternité, prendre des conseils auprès de professionnels ou participer à un groupe de parole. À l'écart des rayons, ce petit nid intimiste, où la maman peut aussi langer son enfant, dispose d'ailleurs d'une entrée indépendante. Un véritable cocon, facile d'accès, que Solène Chaboud, pharmacien de formation, a installé en bordure du quartier des Béalières, où elle a passé son enfance.

Richard Gonzalez

→ 4, chemin de Malacher/2E chemin des Prés – 04 76 62 53 65

Lavez plus propre avec Bulle d'O !



© Martin-Léger

Un pressing éco-responsable qui propose aussi des services de retouche des vêtements et le nettoyage d'ameublement... C'est le concept de Bulle d'O, géré par Laurent Laboz et César Vachon. Laurent Laboz, 51 ans, propriétaire pendant vingt ans d'un pressing à Grenoble, s'est par la suite spécialisé dans le nettoyage de canapés et d'ameublement. C'est ainsi qu'il a rencontré César Vachon, 27 ans, lorsque

celui-ci travaillait comme « couteau suisse » (gestion, vente, livraison...) dans le magasin de meubles haut de gamme Ligne Roset, à Saint-Egrève. « *Nous nous sommes tout de suite bien entendus. Nous avons la même façon de fonctionner dans le travail, nous sommes vraiment à l'écoute du client, et privilégions la qualité à la quantité. Lorsque l'opportunité de racheter le pressing Edelweiss s'est présentée, nous n'avons pas eu besoin de réfléchir longtemps.* »

Retardé par la crise sanitaire, ce rachat s'est concrétisé le 15 juin dernier. Avec Bulle d'O, ce dynamique duo propose l'aqua-nettoyage, un procédé beaucoup plus éco-responsable que le nettoyage à sec : 50 à 70 litres d'eau par cycle de nettoyage, contre 250 à 400 litres pour une machine de nettoyage à sec. « *Nous aimerions aussi proposer de la lessive bio à la vente en passant par une savonnerie locale qui nous fabriquerait une lessive 100 % naturelle, sans additif, ni allergène, quitte à la parfumer ensuite avec des huiles essentielles selon les souhaits du client.* » Les deux associés réfléchissent aussi à des solutions pour supprimer le plastique des emballages. « *Aujourd'hui, nous utilisons des plastiques 100 % recyclables et contenant déjà 25 % de plastiques recyclés. Nous souhaiterions passer au zéro plastique, avec des housses réutilisables.* »

Martin Léger

→ 21 avenue de la Plaine-Fleurie – 04 56 00 32 82

EN BREF

Des cours de karaté et de yoga avec l'AMPF



Vous souhaitez retrouver un bien-être physique et mental grâce au yoga ou bien développer votre endurance musculaire, votre équilibre avec le karaté ?

L'Association Meylan Plaine-Fleurie (AMPF) organise des cours de karaté (vendredi, 8 h à 9 h, dojo des Aiguinards – 10 €/mois) et de yoga (Yoga traditionnel sur tapis, mercredi, 18 h à 19 h, Yoga, mobilité réduite, lundi, 10 h 45 - 30 €/mois) accessibles à tous les habitants, à proximité du quartier de la Plaine-Fleurie et de l'Île d'Amour. Les cours se déroulent avec bienveillance et sécurité sanitaire, et sont ouverts à tous, y compris aux personnes de santé fragile. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire : des tarifs sont proposés au prorata temporis. Possibilité d'essayer gratuitement un ou deux cours : 07 69 35 23 25 bureau.ampf@gmail.com

100 000 tulipes pour les enfants atteints de la maladie du cancer



Le Lions Club Grenoble Porte de France renouvelle son action dont les bénéfices seront reversés au service de pédiatrie du professeur Plantaz au CHU de Grenoble, ainsi qu'à l'association A chacun son Everest. Elle se déroulera de la mi-mars à la mi-avril. Le champ de tulipes, situé chemin de la Carronnerie (derrière l'ASPTT) sera accessible 7j/7, de 10 h à 19 h. Venez nombreuses et nombreux participer à la cueillette - pour un don de 10 €, 15 tulipes offertes - et ainsi soutenir cette 21^e édition et à travers elle tous les enfants touchés par le cancer.

ASSOCIATIONS

Asparun : c'est reparti !



Afin de soutenir des associations accompagnant les enfants en situation de handicap, l'ASPA Running Meylan organise chaque année, l'Asparun, une course solidaire.

En cours de préparation depuis de nombreuses semaines, la 11^e édition de l'Asparun se déroulera à partir du 5 mars dans sa forme libre et le 13 mars prochain au départ du LGM.

Une manifestation qui a su mobiliser : en 2012, lors de sa première édition, elle réunissait déjà près de 500 participants qui, en s'inscrivant, permettaient de recueillir 5 000 euros. Après dix ans d'existence, ce sont plus de 130 000 euros qui ont été collectés en faveur d'une cause humanitaire. « L'Asparun est une course magnifique de début de saison, à la fois populaire, car elle réunit chaque année plus de 1 000 participants et atypique, car entièrement préparée par un petit groupe de bénévoles », s'enthousiasme Vincent Minier, président de l'association depuis le début d'année. Une nouvelle présidence, qui apporte un nouveau souffle, afin que cet événement puisse demeurer ce beau rendez-vous sportif et solidaire.

Pour que son soutien soit durable et efficace, le club a choisi de reverser cette année encore les fonds récoltés à Handi Garde Grenoble, créée par Robin et Marc Lamothe, deux frères tous deux sportifs et diplômés d'Etat

en accompagnement éducatif et social. Cette association propose aux enfants et adolescents en situation de handicap des activités sportives, éducatives et ludiques. « Le bilan est déjà très positif, explique Marc Lamothe. Les dons nous ont permis d'acheter un véhicule PMR avec une rampe d'accès pour les jeunes en fauteuil roulant, afin de les emmener en montagne. Nous avons aussi acheté un véhicule de six places pour proposer des sorties collectives, dont « Le foot pour tous » à Meylan. Au-delà des dons, cette course nous a permis de faire connaître l'association et de rencontrer une équipe de bénévoles motivée ! »

Sylvie Coursier

➔ Entre le 5 et le 13 mars : discipline (course, marche, vélo, trottinette, roller, skis de rando, de fond...), distance, lieu au choix de chacun. Résultats à renseigner en ligne. 13 mars : course, marche, parcours enfants, à partir de 9 h, départ au LGM.

Plus d'informations et inscriptions sur www.asparun.com

QUILTS ET COULEURS

« Patchwork »



Doudous pour les petits, jetés de lit, couvre-pieds pour les frileux ou encore véritables œuvres d'art textile, toutes ces créations sont issues de petits morceaux de tissus, soigneusement choisis pour leurs couleurs, leurs imprimés et assemblés, afin de former un

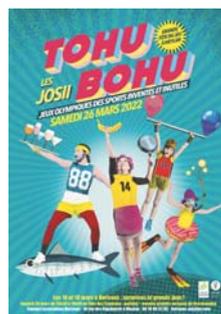
patchwork. Un savoir-faire que l'on peut découvrir et apprendre avec Quilts et Couleurs. « Créée il y a 17 ans par Marie Morin, l'association propose un beau panel de possibles entre le patch traditionnel ou revisité, le contemporain, en passant par des ouvrages plus personnels qui tous stimulent les doigts et la tête », explique Isabelle Dermine, sa présidente. Pour débutants ou confirmés, des ateliers « Coup de mains coup de pattes » réunissent des personnes passionnées pour participer à des projets en commun. Du 10 au 13 mars prochains (jeudi de 14 h à 18 h, vendredi à dimanche de 10 h à 18 h), l'association organise une exposition au Centre des arts. Une belle occasion d'admirer différentes réalisations.

Sylvie Coursier

➔ Contact : mariehertz.morin@laposte.net - 06 18 92 12 66 quiltsetcouleurs.canalblog.com

HORIZONS

Tohu-Bohu : participez aux JOSII !



Tout débute par un bel après-midi. Des familles profitent tranquillement du parc de leur quartier, quand soudain un troupeau de sportifs « ultra coûteux » et performants envahissent leur petit paradis en rugissant. Parviendront-elles à se débarrasser de ces intrus ? Se rallieront-elles à leur idéologie de la performance ?... C'est le défi, lancé par Horizons avec sa nouvelle grande fête annuelle du jeu, Tohu-bohu. Elle se déroulera en trois temps : un événement

surprise, le 16 mars, deux grands jeux en simultané pour les jeunes et les familles avec enfants le 18 mars et la grande fête du jeu le 26 mars, au Clos des Capucins. Au programme : grand tournoi des JOSII - Jeux Olympiques des Sports Inventés et Inutiles, autour d'une multitude d'épreuves inédites et surprenantes - jeux en bois, caravane photo, plateau radio, tyrolienne ou tir à l'arc, espaces de construction pour les tout-petits, de jeux vidéo, cirque, jeux symboliques... Sans oublier la gigantesque boum et les animations avec le collectif Palavas Vegas qui seront proposées tout au long de l'après-midi.

Sylvie Coursier

➔ Plus d'infos et inscriptions : Horizons, 04 76 90 32 85 www.horizons-meylan.com

PORTRAIT

Romain Heinrich Un Meylanais aux JO !

A 32 ans, Romain Heinrich a disputé à Pékin ses troisièmes Jeux Olympiques d'hiver.

Ancien athlète de très bon niveau - un podium au championnat de France espoirs au lancer du poids -, Romain Heinrich a débuté le bobsleigh en 2011. « A cette époque, je faisais encore de l'athlétisme. Trois collègues de mon club, l'Entente Athlétique Grenoble, faisaient du sprint l'été et du bobsleigh l'hiver. Ils cherchaient un profil avec un peu plus de puissance. »

Avec son 1,88 m, ses 106 kilos, et son record à 11 secondes 20 sur 100 m, Romain Heinrich était le candidat idéal.

Séduit par ce sport - « J'ai retrouvé un effort physique très explosif, des sensations très fortes à la descente, une dimension collective et l'opportunité de voyager » - il dispute ses premiers Jeux Olympiques en 2014, comme pousseur de Loïc Costerg (15^e en bob à 4 et 18^e en bob à 2). « C'était un très bon pilote, mais il n'était pas issu de l'athlétisme et on perdait trop de temps à la poussée. C'est pourquoi j'ai voulu me lancer un défi plus ambitieux en devenant pilote. » Le Meylanais quitte alors l'équipe de France pour, deux années durant, multiplier les stages de pilotage sur toutes les pistes d'Europe. Lancé sur le circuit coupe d'Europe en 2016-17, puis sur la coupe du monde en 2017-18, il dispute les JO 2018 comme pilote (13^e en bob à 2), puis explose vraiment la saison suivante, avec une médaille de bronze aux championnats d'Europe 2019



© Jelle Vermeersch

et son premier podium en coupe du monde la même année. Régulièrement dans le top 8 mondial depuis, avec en point d'orgue une 5^e place au classement final de la coupe du monde 2020 de bob à deux, Romain Heinrich est un peu en retrait depuis deux saisons - 10^e de ce même classement en 2021 et 2022. « Nous avons été handicapés par les blessures à répétition de Dorian Hauterville (NDLR : son pousseur titulaire). Mais il va mieux, et avec lui, nous avons décroché une 7^e et une 8^e place cet hiver, à 24 et 26 centièmes du podium. » Parti aux JO de Pékin pour jouer la médaille, il n'aura malheureusement pas concrétisé son rêve : lui et son pousseur, Dorian Hauterville, ont terminé 12^{es} de l'épreuve de bobsleigh à 2.

Martin Léger

NOTRE HISTOIRE

Une fête ancestrale : la Saint Valentin



Datant de la fin du 19^e siècle, cette fête rappelle le passé viticole du Grésivaudan et de Meylan. Les paysans exprimaient ainsi leur reconnaissance à la terre pour les fruits récoltés

et sollicitaient les grâces pour la nouvelle année. Les festivités étaient organisées le 14 février, jour de la Saint Valentin, sans doute à cause de la racine latine du mot vin - vinum - pour Vincent ou celle de valere - être fort - pour Valentin. Une autre explication de cette appellation peut être trouvée dans le terme de valentinage, une opération particulière de la taille de la vigne.

Le moment fort de la fête était l'offrande des produits de la terre, présentés sur un bayart (NDLR : sorte de

brancard muni de pieds, qui servait à certains transports pendant les vendanges) et bénis au cours d'une messe à Saint-Victor, à l'issue de laquelle étaient distribuées des brioques. Après la messe, le bayart était juché sur un char tiré par des bœufs et faisait le tour des quartiers. La journée s'achevait autour d'un traditionnel banquet aux allures de ripaille. Les femmes n'y étaient pas conviées. Elles quittaient leurs maris à la sortie de la messe, et ne les rejoignaient que pour le bal, après avoir nourri les bêtes et rangé la maison. Ce n'est qu'à partir de 1963 qu'elles pourront partager le repas.

Très populaire à Meylan, la Saint-Valentin, devenue progressivement une fête urbaine et familiale avec la disparition des vigneron, fut organisée chaque année par un quartier différent jusqu'en 2010.

Sylvie Coursier

LE PRINTEMPS DES PENSÉES



Repoussée en raison du contexte sanitaire, la 1^{ère} édition du Printemps des pensées donne rendez-vous à toutes et tous du 20 mars au 8 avril. A l'origine de cet événement initié par la Ville, une envie

Vous avez dit fraternité(s) ?

de partage et de réflexion : chaque édition permettra de débattre sur un sujet sociétal contemporain, de manière très concrète. Sans distinction d'origine, de genre, d'âge, de niveau d'études ou de classe sociale, les échanges seront ouverts à tous.

Des experts - philosophes, scientifiques, artistes... - apporteront leurs éclairages, leurs expériences, tandis que des spectacles, expositions nourriront les réflexions et pensées.

Avec la thématique « Vous avez dit fraternité(s) ? », ces premières rencontres proposent un programme diversifié : l'exposition de photos de Marie-Amandine Charlotte Bard, « Faith », à la chapelle du Clos des Capucins, un atelier philosophique pour les jeunes à la bibliothèque

Simone Lagrange /Mi-Plaine, un temps fort avec une rencontre-débat, « Fraternité, laïcité, religions : expériences, réflexions et perspectives », au Centre théologique, un concert de l'ensemble Péninsule, « Résonances Séfarades », à la Maison de la musique, le spectacle « Le souffle d'Etty » à Notre Dame de Plaine-Fleurie. Sans oublier la balade des pensées sur les chemins et à travers les parcs de la Ville, au cours de laquelle des haltes permettront de partager des lectures à voix haute de témoignages, des hommages, des poésies sur la fraternité.

Sylvie Coursier

 Retrouvez le programme complet sur meylan.fr et p.23

SPORT

Eurosabre : un retour réussi



Annulé l'an passé en raison de la situation sanitaire, l'Eurosabre, l'une des manches du circuit européen cadets (15 à 17 ans), a repris du service en 2022.

Avec 250 sabreurs de 17 nations - dont 10 Meylanais -, cette 27^e édition, organisée au gymnase de Buclos, peut être qualifiée de belle réussite, compte tenu du contexte sanitaire toujours compliqué.

« En termes de participation, Nous avons accueilli pratiquement autant de compétiteurs qu'aux précédentes éditions, malgré l'absence due au Covid des Anglais et des Italiens. Mais de nouvelles nations sont venues,

comme le Danemark ou les Philippines », explique Franck Sterckx, l'un des maîtres d'armes de Meylan Escrime.

La victoire est revenue au Français Tom Couderc et à l'Américaine Lola Possick. Les Meylanais avaient de leur côté dix représentants (huit garçons et deux filles), dont neuf disputaient à cette occasion leur première compétition internationale. « La plupart d'entre eux ont 16 ans, et pourront donc participer à nouveau à l'Eurosabre l'an prochain. C'était l'occasion pour eux de découvrir ce niveau, beaucoup plus élevé que sur le circuit français », précise Franck Sterckx.

Objectif top 30 français

A noter la belle 30^e place de Baptiste Giraud (15 ans), qui termine meilleur Français de son année d'âge (et 3^e au total, devancé seulement par deux Américains 10^e et 25^e). Les autres garçons, terminent entre la 47^e et la 115^e place (sur 135), « globalement à leur place ».

Chez les filles, Marie Giaume se classe 61^e sur 115 et Lou Chatenet 77^e.

« Même si Lou était la seule à avoir déjà participé à l'Eurosabre - en 2020 -, ce n'est pas nécessairement une déception pour elle. Avec le Covid et le peu de compétitions organisées depuis deux ans, on repartait un peu de zéro. Ni elle, ni Marie ne figurent dans le top 20 français. Mais au moins, nous avons relancé la machine et savons mieux où nous en sommes. Chez les garçons, nous espérons avoir un maximum de tireurs dans le top 30 français cette saison. Yann Moulongo (n°5) et Thomas Horaud (n°21) - qui disputeront d'autres manches du circuit européen cette saison - sont bien placés, Baptiste (n°40), Nicolas Tomé (n°45), les frères Hugo et Maé Henon Sayah (dans les 50), un peu plus loin dans le classement, sont prometteurs », conclut Franck Sterckx, qui a formé ces sabreurs depuis sept ou huit saisons.

Martin Léger



- 1** Chantier participatif
« Citoyens par Nature »
2 avril
- 2** Concert de musiques actuelles :
Laetitia Shériff
18 mars
- 3** Le printemps des pensées :
« Le souffle d'Etty »
25 et 26 mars
- 4** Le printemps des pensées :
« Résonances séfarades »
24 mars
- 5** Match de l'ES Rachais
6 mars

SEMAINE DES DROITS DES FEMMES



« Le sport, on y a droit ! »

Il aura fallu plus de dix-neuf siècles pour que les femmes puissent légitimement commencer à faire leur entrée dans le monde du sport. Aujourd'hui, leurs performances démontrent que le sport, moyen d'intégration, peut aussi constituer un facteur de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes et d'émancipation, même si la victoire est loin d'être totale et que des conquêtes restent à décrocher dans ce domaine.

Pour célébrer la journée internationale des droits des femmes et sensibiliser le public à la question des inégalités, c'est justement le sport que la Ville a choisi pour thème. Dès le 1^{er} mars, une exposition, « Championnes françaises d'exception », installée sur le parvis de la mairie et dans le gymnase du Charlaix, présentera des sportives qui ont marqué l'histoire du sport français en remportant des médailles d'or aux Jeux olympiques, en battant des records du monde, en collectionnant les victoires. Des modèles qui ne peuvent qu'encourager les femmes, et notamment les jeunes filles, à pratiquer un sport. Pour leur en faciliter l'accès, du 7 au 11 mars, les clubs meylanais leur dédieront d'ailleurs des créneaux horaires. Le 8 mars, le temps fort débutera à 20 h, à la Maison de la musique, avec un court-métrage « Frappe sur la Barre », réalisé par une bénévole de l'association Shaolin Shadow avec cinq jeunes filles du club de futsal Picasso d'Échirolles. Il sera suivi par la projection du film « Comme des garçons » dans lequel Julien Hallard nous raconte la création de la première équipe féminine de football en France. C'est aussi le 8 mars que débutera, sur la place des Tuileaux, l'exposition « Au bout du crayon, le droit des femmes » de l'association Le Crayon. Dessins humoristiques, caricatures soulèvent crûment les problèmes les plus fondamentaux auxquels les femmes sont confrontées. Parce qu'il est nécessaire et temps de prendre conscience et de dénoncer les injustices.

→ Programme complet sur meylan.fr

agenda

CULTURE

Jusqu'au 6 mars

« **Paysages** » : exposition de peintures de Jean-Marie Sibilot et Yves Douin. Une soixantaine d'œuvres, des paysages de montagne et de mer, seront accrochées, principalement des aquarelles, accompagnées de carnets de voyage. 14 h à 19 h, Centre des arts.

Mardi 8 mars**« L'égalité ?**

C'est dépassée ! : lectures engagées et déçagées à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Public adulte, à partir de 15 ans. 18 h, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine.

10 au 13 mars

« **Patchworks** », exposition des créations de l'association Quilts et Couleurs. Lire p.19. Jeudi, 14 h à 18 h, vendredi, samedi et dimanche, 10 h à 18 h, Centre des arts.

Vendredi 11 mars

Club lecture : les nouveautés littéraires fleurissent... Partagez vos découvertes ! 18 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

Samedi 12 mars

Concert de l'Espace Musical Gaston Baudry par les orchestres NénupHarmonie, Nymphéharmonie et l'orchestre d'harmonie Gaston Baudry. Ce dernier propose un concert commenté, à la découverte de l'œuvre du compositeur Arturo Marquez. Au programme également, la musique traditionnelle d'Europe centrale et des compositions de Franck Sinatra, Chick Coréa... Entrée libre sur réservation : 04 76 90 62 02 ou espacemusicalgb@wanadoo.fr. 20 h, Maison de la musique

Mercredi 16 mars

La fête du court métrage : Projection de dessins animés pour les 3 à 5 ans. 16 h 30 à 17 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

Vendredi 18 mars

La fête du court métrage : dans le cadre du Club ado, assiste à la projection de 6 courts métrages. Echange à l'issue des projections. Pour les 12 à 18 ans. 17 h à 19 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

17 et 18 mars

« **Cerebrum, le Faiseur de réalités** » : ancien biophysicien spécialisé dans la plasticité cérébrale, Yvain Juillard questionne ici la nature multiple de la réalité. Et si celle-ci n'était qu'une fabrication de notre cerveau ? 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45.

19 au 27 mars**Exposition d'une centaine d'œuvres de l'APAM.**

Plusieurs techniques seront proposées : aquarelle, huile, acrylique, dessin, pastel, modelage, au service de thèmes variés : nature morte, paysages de montagne, de campagne ou de mer. Lundi à vendredi, 14 h à 19 h, samedi et dimanche, 10 h à 12 h 30 et 14 h à 19 h, Centre des arts.

Dimanche 20 mars

Le printemps des pensées : marche des pensées. Guidés par André Weill, les participants marcheront sur les chemins et à travers les parcs. Des arrêts permettront de partager des lectures à voix haute de témoignages, d'hommages, de poésies sur la fraternité, et un atelier de yoga. Lire p.21. 14 h à 16 h, départ sur le parvis de la mairie. 04 76 41 69 64.

**21 mars au 10 avril**

Le printemps des pensées : « Faith », exposition de Marie-Amandine Charlotte Bard.

Cette photographe-artiste s'intéresse aux rapports à la transcendance, dans le cadre religieux et spirituel. Ses images tentent notamment de mettre en miroir convergences et divergences au sein des religions abrahamiques. Lire p.21. Jeudi, vendredi, 15 h à 18 h 30, samedi, dimanche, 11 h à 18 h 30, chapelle du Clos des Capucins.

Mercredi 23 mars**■ Le printemps des pensées :**

« Fraternité, laïcité et religions : expériences, réflexion et perspectives ». Une soirée-débat avec Mathilde Dubesset, historienne, et des membres de diverses traditions religieuses. La fraternité est une notion essentielle pour les religions et le « vivre ensemble » citoyen. Comment est-elle comprise et vécue ? Comment ces différentes approches peuvent-elles être en dialogue, voire en synergie ? Comment la mettre en œuvre dans le cadre commun de la laïcité ? Table-ronde animée par Marie Davienne-Kanni, suivie d'un échange avec les participants. Lire p.21. 20 h 30, Centre Théologique de Meylan. 04 76 41 62 83, contact@ctm-grenoble.org.

■ Le printemps des pensées :

atelier philo. A partir de 10 ans. Lire p.21. 16 h 30 à 17 h 30, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine. Pré-inscription conseillée à l'accueil, bibenligne@meylan.fr ou 04 76 90 71 28.

Jeudi 24 mars

Le printemps des pensées : « Résonances séfarades », concert par l'ensemble Péninsule, précédé

par une discussion avec les musiciens. Bertille Puissat, chanteuse lyrique spécialisée dans les chants de diasporas de la Méditerranée, convie une nouvelle distribution de musiciens à dialoguer autour des romances séfarades. Un voyage à ciel ouvert. Tarifs : 5,10 € et 3,10 €. Vente en mairie, sur place le jour J, sur réservation au 04 76 41 69 64. Pass'culture et Pass sport et culture du p'tit Meylanais acceptés. Lire p.21. 20 h, Maison de la musique.

25 et 26 mars**Le printemps des pensées :**

« Le souffle d'Etty ». De 1941 à 1943 aux Pays-Bas, une jeune femme juive, Etty Hillesum, se met à l'écoute d'elle-même et découvre un souffle d'être, une présence intérieure. Elle finit par poser un regard plein de tendresse sur elle-même et son peuple. En 1942, elle est volontaire au camp de Westerbork pour y apporter la paix. Elle est déportée à Auschwitz en 1943 où elle décède en novembre. Construit à partir de ses écrits, ce spectacle est porté par une mise en scène poétique et émouvante. Lire p.21. Tarifs : 15 €, 12 € et 8 €. Le 25, 20 h 30, le 26, 17 h, Notre-Dame de la Plaine-Fleurie. Infos et réservation : 04 76 54 55 31.

Mercredi 30 mars**Tablettes : Choose to play.**

Chacun de tes choix aura des conséquences, sauras-tu prendre la bonne décision ? Pour les 7 ans et plus. 16 h, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré.

COUP DE CŒUR

Electrisant !!

Avis de tempête électrique annoncé pour cette soirée très rock, à l'occasion de la sortie du 4^e opus de Laetitia Sheriff, intitulé « Stillness ». Un album très guitare, dense et fort qui laisse toute sa place à la voix magnifique de l'artiste. À la fois retrouvailles avec soi et cri de révolte, « Stillness » est comme tous les miroirs, à double tranchant : tourné vers soi, il ordonne l'urgence de l'éveil. La seconde partie de soirée sera tout aussi prometteuse avec le groupe grenoblois, Post Atomic Trio dont on est impatient d'écouter le dernier EP : « Le destin ».

➔ **Vendredi 18 mars, 20 h, Maison de la musique. 04 76 18 54 00.**

Tarifs : 16,40 € et 9,30 €. Vente en mairie, sur place le jour J. 20 places réservées aux détenteurs du Pass Culture (15 à 18 ans). Billeterie en ligne.



agenda

Jeudi 31 mars

Les petits concerts du CRC :
« Sing, swing and strings », un voyage musical par le Jazz Band et l'orchestre à cordes. Entrée libre. 19 h, Maison de la musique.

Vendredi 1^{er} avril

Printemps du livre :
Thomas B. Reverdy présentera son dernier roman *Climax* et répondra aux questions du public. 19 h, Clos des Capucins.

Mercredi 6 avril

Lecture théâtralisée
en partenariat avec Théâtre à la Page. Public : à partir de 8 ans, Bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine, à 16 h 30.

Vendredi 8 avril

Club de lecture :
En avril, *découvrez-vous au fil...* des pages. 18 h, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine.

Jeudi 14 avril

Club ado : Loup-garou, Magic-Maze, Dixit, Oriflamme... Des jeux pour s'amuser et s'affronter en équipe ou en coopératif. Pour les 12 à 18 ans. 17 h à 19 h, bibliothèque du Haut-Meylan.

Samedi 2 avril

Chantier participatif « Citoyens par Nature » :
entretien des falaises à guèpiers et suivi naturaliste des mares de la plaine de la Taillat. Possibilité de déjeuner sur place avec un pique-nique tiré du sac. Café et boissons chaudes seront fournis. Prévoir vêtements adaptés et gants de travail. Inscription à la demi-journée ou à la journée. 10 h à 12 h et 14 h à 16 h, RDV au parking de l'ENS de la Taillat, ch. de la Charrière d'Enfer. Inscriptions : cine@meylan.fr

Dimanche 3 avril

Troc de plantes, organisé par l'Union de quartier du Haut-Meylan. Pour échanger plantes, graines et conseils. 10 h à 13 h, Clos des Capucins. asso.uqhm@orange.fr.

Mardi 12 avril

Festival international du film nature et environnement de FNE Isère : le Cine vous invite à découvrir cinq documentaires et films d'animation, dont « Les nouveaux castors ». A l'issue de la projection, les animateurs vous révéleront tous les secrets de cet animal pour pouvoir partir sur sa trace à Meylan. Entrée libre dans la limite des places disponibles. cine@meylan.fr. 17h à 18 h 30 Salle audiovisuelle Mi-Plaine.

CITOYENNETÉ

Vendredi 4 mars

Café des aidants : « Faire face au regard des autres ». Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès. 14 h 30 à 16 h, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine.

Jeudi 24 mars

Permanence Info Energie : comment réduire ses consommations d'énergie et faire baisser ses factures, mieux isoler son logement ?... La Ville s'associe à l'Espace Info Energie de l'Isère pour proposer des permanences gratuites d'informations et de conseils. 9 h à 12 h, Hôtel de ville.

Dimanche 10 avril

1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Mardi 12 avril

Heure citoyenne et séance du conseil municipal. Salle du conseil municipal, à partir de 18 h. L'heure citoyenne, à 19 h 30, sera consacrée à l'éducation à l'environnement.

SPORT

Dimanche 6 mars

Football : l'ES Rachais affronte le FC Seyssins, pour la 13^e journée de Régional 3 masculin. 15 h, stade Albert-Batteux.

Samedi 12 mars

Bourse aux vélos de Meylan cyclo. Pour être écoresponsable, s'équiper en dépensant moins et trouver informations et conseils. Dépôt du matériel de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h, vente de 13 h à 18 h 15, mail du LGM.

**Dimanche 13 mars**

11^e édition de l'Asparun. Lire p.18.

LOISIRS

1^{er}, 8, 15, 22, 29 mars

Repair café : apprenez à réparer vos petits appareils en panne ou objets cassés avec des réparateurs bénévoles. 14 h à 18 h, LCR rue des Tisserands (face au 29 bis, avenue du Granier).

16 au 26 mars

Tohu-Bohu, la grande fête du jeu, organisée par Horizons : participez aux JOSII - Jeux olympiques des sports inventés et inutiles. Lire p.19. Quartier des Aiguinards et Clos des Capucins. 04 76 90 32 85 www.horizons-meylan.com.

ZOOM

Un carnaval magique !

« Les animaux fantastiques », c'est le thème de cette nouvelle édition du carnaval, organisée par le service Enfance, jeunesse avec la participation des équipes du périscolaire de la Ville. La journée promet donc d'être magique, mais également très festive. Dès 14 h, les familles seront accueillies au son de la batucada et pourront découvrir les bonhommes carnaval réalisés par les enfants durant les temps périscolaires dans leurs écoles. Puis débutera à 14 h 30 un atelier participatif, animé par Willy et la troupe de jeunes musiciens de la BatucadaVI, qui permettra aux enfants d'apprendre à jouer du ganza en rythme. Ils en feront d'ailleurs la démonstration. C'est au son joyeux de la batucada que les bonhommes carnaval, symbolisant l'hiver et le froid, seront acheminés jusqu'au feu et brûlés, afin de laisser place au retour de la lumière, à l'arrivée du printemps.

➔ **Samedi 12 mars, de 14 h à 17 h, parc du Bruchet. Pour participer à l'atelier, les enfants doivent se présenter au plus tard à 14 h 30 sur place.**